

AsnaV Formation : Bilan du 1^{er} semestre

Professionnels de la petite enfance

L'AsnaV Formation tisse sa toile pour un dépistage de qualité



La formation des professionnels de Santé, non spécialisés dans la vision, est depuis longtemps le cheval de bataille d'AsnaV Formation. Qu'ils soient pédiatres, généralistes ou professionnels de santé scolaire, leur formation initiale sur la vision de l'enfant est rapide et théorique et ne correspond pas à la réalité du terrain.

Or, les problèmes visuels non compensés sont identifiés parmi les principaux facteurs de retard de l'apprentissage scolaire.

De plus, le temps passé sur les écrans, à l'intérieur, génère des myopisations qui atteindraient, selon les études les plus pessimistes,

50 % de la population européenne, à terme.

Les différents programmes de formation que l'AsnaV propose à ces acteurs de la prévention ont pour objectif de leur permettre d'identifier toute apparition de troubles de la vision chez les enfants qu'ils consultent et de les orienter à bon escient vers l'ophtalmologiste.

Grâce à leur adaptation au format digital, l'AsnaV a pu continuer à dispenser ces stages exclusivement en ligne.

Quel que soit le public, les **400 stagiaires** formés depuis le début de l'année saluent unanimement le maintien de la qualité du contenu et, surtout, le choix des "classes virtuelles" qui garantissent l'interactivité et le partage d'expérience.

Ce nouveau format nous permet aussi de nous exporter loin des frontières de la métropole puisque deux stages ont été organisés pour le personnel de Santé de Guyane, ce qui n'avait pas été possible depuis 15 ans.

Le DPC, saison 2

A l'heure où se profile une évolution de la profession d'opticien, il est plus que jamais nécessaire d'anticiper les orientations qui seront adoptées.

La formation continue est l'un des moyens qui permet, à la fois, d'améliorer ses compétences à titre individuel et d'asseoir le statut de professionnels de santé de l'ensemble des opticiens.

Alors que la période triennal du DPC s'achève dans tout juste 18 mois, l'AsnaV a permis aux opticiens de répondre à leur obligation de formation en diligentant **6 sessions en classe virtuelle** depuis janvier.

Là encore les stagiaires saluent le bon niveau technique et le choix des intervenants tout en confessant que le format numérique est une formule pratique pour obtenir le DPC obligatoire.

Retrouver [ICI](#) notre catalogue des formations DPC



Nouveaux épisodes

Episode 1 : CSE "Bien voir au travail"

L'information pour une bonne vision, efficace et confortable, ne doit pas se cantonner aux professionnels de santé. La nouvelle législation sur les CSE (ex CHSCT) nous ouvre les portes du monde du travail.



Ces nouvelles structures, obligatoires dans les entreprises de plus de 11 salariés et composées de membres du personnel, ont pour mission de promouvoir la santé et la sécurité, et de veiller aux conditions de travail et au confort des salariés. Bien voir est le point commun entre ces trois notions, essentielles.

Les membres du CSE ne sont pas forcément des spécialistes, cette formation a pour objectif de les aider dans leurs décisions afin de préserver la santé visuelle dans l'espace professionnel, mais aussi à domicile, dans le cadre du télétravail.

Les **2 premières sessions** se sont tenues en juin. Le bilan est très positif. Lors du sondage effectué en fin de session, les stagiaires ont salué le contenu complet, instructif et interactif. Et dans un autre sondage diffusé a posteriori, 85% des répondants se montrent satisfaits ou très satisfaits sur le fond et sur la forme.

Néanmoins, il semble intéressant à l'avenir d'adapter le contenu, en particulier les cas pratiques, en fonction des publics exerçant soit dans le secteur tertiaire, soit dans le secteur industriel.

Episode 2 : Webinaire

Le baromètre 2021 de la santé visuelle confirme et constate une tendance lourde et délétère d'usage des écrans accentuée par les confinements.

Autres chiffres inquiétants : près 4 millions de Français n'ont jamais consulté un ophtalmologiste tandis qu'1 jeune sur 3 déclare qu'il n'a jamais fait contrôler sa vue parce qu'il ne sait pas à qui s'adresser...

Le constat c'est bien, mais l'action c'est encore mieux !

Il existe toute une filière qui agit pour la santé visuelle mais à laquelle nos concitoyens ne savent pas avoir accès. C'est pourquoi l'AsnaV se veut son porte-parole pour diffuser ses messages de prévention.

A ce titre, L'AsnaV Formation a été conviée par Johnson et Johnson Vision Care, dans le cadre de son partenariat avec Point Vision, à rappeler les bonnes pratiques d'usage des écrans afin de ménager son confort et, surtout, préserver sa santé visuelle.

Notre intervention a été complétée par celle du Dr Louïsette BLOISE, Présidente de la SFOALC, qui a détaillé les conséquences de ces mêmes écrans sur la vision des jeunes.

Ergonomie, lumière bleue et moyens de freiner la myopie ont été détaillés et ont passionné les 200 participants. Ce webinaire s'est déroulé en fin de journée, ce qui a permis d'accueillir un nombreux public, très participatif grâce au chat et à la session de Questions / Réponses favorisant l'interactivité. Une expérience à renouveler !



La suite...

L'activité du second semestre va se poursuivre sur le même rythme.

Afin de préserver la formation AsnaV d'une éventuelle évolution de la situation sanitaire, les formations sont toujours, en priorité, proposées à distance, ce qui ne gêne en rien les inscriptions. Ainsi, **8 formations** pour l'Education nationale, **4 formations** pour les PMI, **7 formations DPC** pour les opticiens et **1 formation CSE** sont déjà planifiées entre septembre et décembre.



Nous tentons néanmoins le retour au présentiel dans le cadre du **SILMO** avec les deux formations DPC historiques "Vision des plus de 50 ans" et "Vision des enfants" qui se tiendront simultanément le **lundi 27 septembre**. Un premier mailing a été diffusé le 25 juin et la presse professionnelle s'en est déjà fait l'écho. Informations sur le site de [SILMO Academy](#)

Communication vers de nouveaux publics

Une campagne de sensibilisation à destination des Présidents des Conseils départementaux, récemment élus ou réélus, va être mise en œuvre afin d'attirer leur attention sur l'intérêt d'un dépistage précoce des troubles visuels par les services des PMI.

Enfin, le concept des Webinaires de fin de journée ayant fait ses preuves, nous avons décidé de nous l'approprier pour les proposer aux professionnels de santé.

Retrouvez toutes ces informations, les programmes,

le calendrier des prochaines sessions... sur [l'espace dédié](#) de notre site [Cmavue.org](#)

